

REGLEMENT

Le PLO n'est pas responsable en cas de perte ou de vol dans les vestiaires.
Ne pas amener d'objet de valeur.
En cas d'effectif insuffisant, le PLO se réserve le droit d'annuler un cours ou d'en modifier les horaires.
Tout accident est à déclarer dans les 72h (fournir certificat médical d'accident et les coordonnées de la mutuelle)
Aucun remboursement ne sera accepté sans raison valable et sera soumis au Conseil d'Administration pour décision.

REGLES DE VIE

A l'entraînement
<ul style="list-style-type: none">Le protocole sanitaire d'entraînement sera donné à chaque adhérent en début de saison.Il est important d'arriver à l'heure pour que le cours se déroule dans de bonnes conditions (l'échauffement est très important)Il est obligatoire d'avoir une tenue adaptée (tee-shirt, short), ainsi que d'avoir les cheveux attachés. TOUS bijoux sont interdits.Prévoir une bouteille d'eau (sanitaires à l'extérieur)La présence des parents pendant le cours n'est pas souhaitée (sauf si demande particulière)Les enfants doivent être déposés et repris dans la salle d'entraînement

CONTACT

En cas de retard ou d'absence, merci de prévenir la personne concernée.

Responsable : Thierry CHOSSINAND 06.98.95.50.39	Co-responsable : Pierre HALBARDIER 06.85.81.79.62
Entraîneur : Cédric BARONNIER: 06.26.54.08.55	

Pièces à fournir pour l'inscription :

- ✓ Certificat médical autorisant la pratique de la capoeira
- ✓ Les autorisations signées
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- ✓ Le règlement (les chèques vacances et les coupons sport sont acceptés)
- ✓ Copie des pièces justificatives si vous bénéficiez d'une aide ou chèque du montant de l'aide en attendant justificatif

PATRONAGE LAIQUE D'OULLINS

27 rue Diderot

69600 OULLINS

TEL. : 04-78-51-34-26

www.ploullins.fr/capoeira

Facebook : Associação cultural

Nação capoeira Oullins



SAISON 2024 - 2025

CAPOEIRA

Enfants de 6 à 14 ans		Vendredi	18h – 19h	Jean Macé	110 €
Ados de 15 à 17 ans	débutants	mardi	18h30 - 20h	Jean Macé	200 €
		jeudi	18h30 - 20h		
Adultes 18 ans et +	confirmés	mardi	20h - 21h30	Jean Macé	260 €
		jeudi	20h - 21h30		

+ adhésion PLO Général : Mineurs (Oullinois 36€, extérieur 39€)
Majeurs (Oullinois 47€, extérieur 50€)

50 % de réduction pour la 2ème adhésion enfant et gratuit pour la 3ème adhésion enfant.

Nous nous réservons le droit de modifier les horaires des cours en fonction du nombre d'adhérents.

Les cours commencent le 10 septembre 2024

Portes ouvertes au PLO : Mercredi 4 septembre 2024
de 15h à 19h

DOSSIER A RENDRE COMPLET LE 15 OCTOBRE 2024

En cas de non respect du délai ; les entraînements ne seront plus autorisés

CAPOEIRA

AUTORISATIONS

Nom : Prénom :
 Nom responsable légal :
 Date de naissance :
 Téléphone :
 Autre numéro (joignable pendant les entraînements) :
 Adresse :
 Code postal - Ville :
 Mail : (en majuscule obligatoire) :
 Profession du père:.....Profession de la mère :.....
 Date du certificat médical :.....
 Enveloppe : 1 photo : Caution : Aide

Des aides financières vous sont proposées si vous avez **l'allocation rentrés scolaire (ARS)**, la **carte Pass Région (lycée)**, ou si votre enfant **habite ET est scolarisé à l'école maternelle** (grande section) ou **primaire**, un **comité d'entreprise** ou **des chèques vacances**.
 En cas de difficultés particulières de paiement, merci de nous le signaler.
Aucun remboursement.

A remplir par le club :

Date d'encaissement	Somme
Septembre 2023	
Octobre 2023	
Novembre 2023	
Décembre 2023	
Janvier 2024	

Adhésion PLO :

Aides possibles	Justificatifs	Montant
Insertion sport	ARS	
Aides aux familles PLO	ARS	20 €
Pass Région	N°	30 €
P.J.		
C.V.	Nombre x € = €	
C.E.		

📍 Règlement

Je déclare avoir pris connaissance des règles de vie de la section ci-joint.
 Je m'engage à les respecter et à les faire respecter par mon enfant.

Madame/Monsieur.....

📍 Photos

Pendant les entraînements et les compétitions, j'accepte* / je n'accepte pas* que mon enfant puisse être photographié ou filmé, et que les photos ou les films soient diffusés (panneau d'affichage, vidéo sur un stand, blog...), en restant la propriété du club.

Madame/Monsieur.....

*rayer la mention inutile

📍 Trajet seul

J'autorise mon enfant
 à quitter seul le gymnase pour rentrer à la maison. L'entraîneur n'est donc plus responsable de mon enfant dès la fin du cours.

Madame, Monsieur,

📍 Décharge médicale pour la saison 2023/2024

Je soussigné, Madame / Monsieur.....

Autorise dans le cadre de l'entraînement ou d'évènements sportifs (galas, démonstrations, compétitions), ainsi que lors des déplacements et transports, les responsables et entraîneurs à prendre en cas d'urgence les mesures nécessaires : soins, hospitalisation, interventions chirurgicales si celles-ci sont jugées nécessaires par un médecin.

Fait à :
 Le :
 Signature :